



Passage d'un contrat de 35 heures à un contrat de 27 heures

Par **Renautlaura11**, le **27/12/2016** à **23:43**

Bonjour,

Tout d'abord je souhaite vous expliquer la situation :

J'ai pris la décision il y a trois semaines de passer en 27 heures semaine au lieu de 35h.

Mes patrons actuellement à la recherche d'un mi-temps ou trois quart temps, je leur ai donc proposé de me passer à 27 heures et de chercher une employée à 35 heures semaine. (nos 35h se font sur 4 jours) Mon souhait est de passer en 27 heures semaine pour avoir tous mes samedis et travailler trois jours par semaine. La condition que mes patrons m'avez donné pour accepter ma demande était d'attendre qu'il trouve cette personne en 35 heures.

Sachant qu'aucun papier n'a été échangés ou meme signés entre mon employeur et moi-même, est ce possible pour eux de revenir sur leurs paroles?

Comment puis-je faire pour être en règle ?

Merci

Cordialement

Par **P.M.**, le **28/12/2016** à **08:59**

Bonjour,

Si tout n'a été qu'à l'oral, il serait facile à l'employeur de revenir sur son engagement puisque vous n'en avez pas de preuve...

Par **Renautlaura11**, le **28/12/2016** à **11:13**

Merci pour votre réponse du coup il me faut faire une lettre avec son accord sur les engagements souhaité

Par **P.M.**, le **28/12/2016** à **13:52**

Oui, s'il accepte de l'approuver...